

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00597

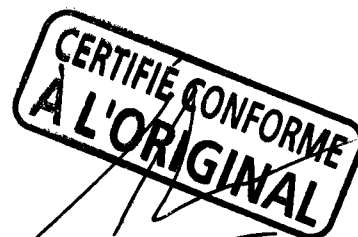
Numéro SIREN : 413 157 306

Nom ou dénomination : MINELLI SAS

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2023 sous le numéro de dépôt 1394



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



MINELLI SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

MINELLI SAS

Espaces de la Sainte-Baume 30 avenue du Château de Jouques - 13420 GEMENOS

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets indépendants
adhérents de KPMG International Limited,
une société de droit anglais ("private
company limited by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

MINELLI SAS

Espaces de la Sainte-Baume 30 avenue du Château de Jouques - 13420 GEMENOS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

À l'Associé unique de la société Minelli SAS,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Minelli SAS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « 1. Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

**MINELLI SAS**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 août 2022

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



MINELLI SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 août 2022

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 20 février 2023

KPMG S.A.

Geoffroy Muselier

Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	4 181 424	2 651 949	1 529 474	1 806 291
Fonds commercial	34 363 309	17 485 000	16 878 309	16 998 309
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	1 044 692
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	38 544 732	20 136 949	18 407 783	19 849 292
Terrains	0	0	0	0
Constructions	24 606 842	23 060 989	1 545 853	2 995 130
Installations techniques, matériel	0	0	0	1 612
Autres immobilisations corporelles	11 195 783	10 533 471	662 312	1 051 737
Immobilisations en cours	1 367 230	0	1 367 230	316 980
Avances et acomptes	0	0	0	23 290
TOTAL immobilisations corporelles	37 169 855	33 594 460	3 575 395	4 388 749
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	4 804 028	291 000	4 513 028	4 523 028
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	1 403
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	3 182 490	0	3 182 490	3 062 158
TOTAL immobilisations financières	7 986 518	291 000	7 695 518	7 586 589
Total Actif Immobilisé (II)	83 701 105	54 022 409	29 678 696	31 924 631
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	28 109 172	4 816 129	23 293 043	25 644 396
TOTAL Stock	28 109 172	4 816 129	23 293 043	25 644 396
Avances et acomptes versés sur commandes	501 451	0	501 451	47 529
Clients et comptes rattachés	9 977 339	271 976	9 705 363	6 328 845
Autres créances	8 521 943	2 713 088	5 808 855	4 882 794
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	19 000 733	2 985 064	16 015 669	11 259 168
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	7 953 049	0	7 953 049	7 289 757
TOTAL Disponibilités	7 953 049	0	7 953 049	7 289 757
Charges constatées d'avance	3 009 093	0	3 009 093	2 594 756
Total Actif Circulant (III)	59 072 047	7 801 192	50 270 855	46 766 072
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	141 773 152	61 823 602	79 949 551	78 612 708

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 0	84 924 549	70 221 271
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		173 805	173 805
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		2 355 643	2 355 643
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves :		2 355 643	2 355 643
Report à nouveau		-42 652 121	-30 587 130
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-16 382 231	-12 064 990
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		414 338	572 251
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		28 823 984	30 670 850
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		1 804 827	713 626
Provisions pour charges		939 827	378 242
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		2 744 654	1 091 868
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		2 000 000	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 641 591	5 599 992
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	2 407 190	13 775 134
TOTAL Dettes financières		14 048 781	19 375 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		238 801	63 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 117 208	13 715 989
Dettes fiscales et sociales		8 675 056	9 729 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		491 376	986 590
Autres dettes		2 799 690	2 978 826
TOTAL Dettes d'exploitation		34 322 131	27 474 864
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		46 370 912	46 849 990
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL PASSIF (I + V)		79 949 550	78 612 708

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises	79 616 969	4 055 757	83 672 726		69 282 906
Production vendue biens	0	0	0		0
Production vendue services	368 461	0	368 461		592 507
Chiffres d'affaires nets	79 985 431	4 055 757	84 041 187		89 875 414
Production stockée			0		0
Production immobilisée			0		425 648
Subventions d'exploitation			0		4 329 303
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			484 553		1 142 679
Autres produits			18 512		70 368
Total des produits d'exploitation (I)			84 544 252		75 843 412
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			35 046 458		32 740 510
Variation de stock (marchandises)			2 323 671		319 353
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0		0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0		0
Autres achats et charges externes			36 350 006		28 509 367
Impôts, taxes et versements assimilés			1 107 916		1 615 791
Salaires et traitements			15 514 107		12 213 799
Charges sociales			4 856 497		3 750 568
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	1 855 680		2 264 521
		Dotations aux provisions	0		0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		107 556		2 368 317
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		168 705		238 097
Autres charges			201 769		225 278
Total des charges d'exploitation (II)			97 532 365		84 245 600
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-12 988 113		-8 402 189
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0		0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0		0
Produits financiers de participations			0		0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0		0
Autres intérêts et produits assimilés			0		0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0		0
Différences positives de change			4 729		0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0		0
Total des produits financiers (V)			4 729		0
Dotations financières aux amortissements et provisions			921 952		14 203
Intérêts et charges assimilées			545 038		1 171 337
Différences négatives de change			446 491		-5 510
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0		0
Total des charges financières (VI)			1 913 481		1 180 030
RÉSULTAT FINANCIER			-1 908 752		-1 180 030
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-14 896 865		-9 582 219

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	150 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	465 849	914 300
Total des produits exceptionnels (VII)	465 849	1 064 300
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	335 803	997 542
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	1 151 032
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 615 412	1 398 497
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 951 215	3 547 071
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 485 366	-2 482 771
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	35 014 829	76 907 711
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)	101 397 060	88 972 702
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-16 382 231	-12 064 990

MINELLI S.A.S.
au 31 août 2022

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOÛT 2022**

MINELLI S.A.S.
30 avenue du Château de Jouques
13420 Gémenos

N° SIRET : 413 157 306 01989

Sommaire

<u>1.</u>	<u>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</u>	<u>3</u>
<u>2.</u>	<u>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</u>	<u>3</u>
<u>3.</u>	<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
<u>4.</u>	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</u>	<u>5</u>
<u>5.</u>	<u>DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....</u>	<u>6</u>
<u>6.</u>	<u>AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....</u>	<u>7</u>
<u>7.</u>	<u>IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....</u>	<u>7</u>
<u>8.</u>	<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</u>	<u>7</u>
<u>9.</u>	<u>IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>9</u>
<u>10.</u>	<u>STOCKS.....</u>	<u>11</u>
<u>11.</u>	<u>OPERATIONS EN DEVISES.....</u>	<u>12</u>
<u>12.</u>	<u>CREANCES.....</u>	<u>12</u>
<u>13.</u>	<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....</u>	<u>13</u>
<u>14.</u>	<u>CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>14</u>
<u>15.</u>	<u>PROVISIONS.....</u>	<u>14</u>
<u>16.</u>	<u>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....</u>	<u>16</u>
<u>17.</u>	<u>DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....</u>	<u>17</u>
<u>18.</u>	<u>PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....</u>	<u>17</u>
<u>19.</u>	<u>PERSONNEL.....</u>	<u>19</u>
<u>20.</u>	<u>RESULTAT FINANCIER.....</u>	<u>19</u>
<u>21.</u>	<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</u>	<u>20</u>
<u>22.</u>	<u>CONSOLIDATION.....</u>	<u>20</u>
<u>23.</u>	<u>INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022.....</u>	<u>20</u>
<u>24.</u>	<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES.....</u>	<u>21</u>
<u>25.</u>	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS.....</u>	<u>22</u>
<u>26.</u>	<u>ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....</u>	<u>23</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La conjoncture a été très difficile durant cet exercice : le Covid en début d'exercice puis les tensions géopolitiques et enfin une inflation très préoccupante ont rythmé l'exercice écoulé.

La conséquence première est la baisse significative du trafic en magasins.

Au final, sur notre exercice 2021_2022, nous clôturons nos comptes au 31 Août 2022 avec une baisse d'activité significative par rapport à nos hypothèses budgétaires.

La société a décidé d'abandonner l'exploitation de son ERP ORLI. Cet ERP générait trop de problèmes opérationnels pour notre activité. La bascule vers l'ancien ERP (AS400) s'est faite en juillet 2022.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 font ressortir un résultat d'exploitation négatif de -12 988 K€. Dans le cadre de l'arrêté des comptes, des prévisions de trésorerie ont été établies jusqu'au 31 août 2023. Ces prévisions de trésorerie pour l'exercice 2022-23 ont été établies par la société et approuvées par le Président à la date d'arrêté des comptes afin d'atténuer l'impact économique et protéger la trésorerie du groupe en tenant compte de la

- réduction des dépenses d'exploitation et le report de ses investissements non essentiels
- réorganisation importante incluant la fermeture d'une vingtaine de magasins et le transfert du siège social à Gémenos.

Par ailleurs, un PSE a été proposé et a été validé post clôture en octobre 2022. La société continue ses discussions avec l'ensemble de ses bailleurs pour obtenir l'abandon des loyers pendant la période de fermeture de ses magasins.

Si ces hypothèses venaient à ne pas se réaliser, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre-ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2021	Dotations	Reprises	31/08/2022
Amortissements dérogatoires	572	117	275	414
TOTAL	572	117	275	414

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués: si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Dénomination et forme juridique	% de détention	Valeur des titres au 31/08/2022		Prêts et avances	Aval et cautions données	Capitaux propres au 31/08/2022	Chiffre d'affaires au 31/08/2022	Résultat au 31/08/2022
		Brute	Nette					
Minelli Allemagne	100	75	75	177	-	100	302	4
Minelli Monaco	100	15	0	996	-	-890	149	-66
Minelli Belgique	100	19	0	622	-	-1 408	947	-1 250
Minelli Luxembourg	100	217	0	1 248	-	-1 355	615	-392
Minelli Italie	100	10	0	117	-	-46	845	-60
Minelli Suisse	100	3 899	3 899	-1 600	-	-4 506	2 541	-170
TOTAL		4 235	3 974	1 560	-	-8 107	5 399	-1 934

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	3 181		3 181
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 181	-	3 181

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	446	13	-	459
Logiciels	3 534	189	0	3 723
Fonds de commerce	18 570		-	18 570
Droit au bail	14 875	-	-	14 875
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	928		10	918
Mali de fusion				-
Acomptes sur immobilisations incorporelles				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations en cours	1 044	8		1 048
SOUS TOTAL	39 398	709	10	39 593
CORPORELLES				
AAI constructions	24 478	289	160	24 607
Matériel et outillage	78			78
AAI mobilier	9 786	8	95	9 699
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 423	30	36	1 417
Immobilisations en cours	317	16	122	211
Avances et acomptes sur immobilisations	23	135	51	106
SOUS TOTAL	36 106	478	464	36 118
FINANCIERES				
Titres de participations	4 805		-	4 805
Prêts et autres immobilisations financières	3 062	119	-	3 181
SOUS TOTAL	7 867	119	-	7 987
TOTAL	83 371	1 306	474	83 698

Conformément au règlement ANC 2015-06, les malis techniques de fusion ont été réaffectés aux actifs sous-jacents.

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droit au bail et Fonds de commerce	17 375	300	190	17 485
Brevets et marques	113			113
Logiciels	2 060	522	43	2 539
Immobilisations financières	281	10		291
SOUS TOTAL	19 829	832	233	17 889
CORPORELLES				
AAI constructions	21 483	1604	140	22 947
Matériel et outillage	76			76
AAI mobilier	8 902	332	71	9 162
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 255	73	35	1 293
Avances et acomptes sur immobilisations				-
SOUS TOTAL	31 717	2 009	246	33 479
TOTAL	51 546	2 841	479	51 368

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Les niveaux de taux d'obsolescence des collections Eté tiennent compte du contexte particulier de la crise sanitaire : du fait du confinement notamment, les niveaux de stocks résiduels des collections Eté sont supérieurs aux niveaux historiques de la société. Les écoulements de ces stocks entraîneront des taux de perte plus importants que ceux habituellement constatés.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2022 s'élève à 4 816 k€ versus 4 788 k€ au 31 août 2021.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

L'application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 applicable au 1er janvier 2017 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes clos au 31 août 2022.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Acomptes et avances versées	501	501	
Créances douteuses ou litigieuses	299	299	
Autres créances clients	13 675	13 675	
Personnel et comptes rattachés	445	445	
Etat - Impôt sur les bénéfices	15	15	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 325	1 325	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	138	138	
Groupe et associés	-864	-864	
Débiteurs divers	480	480	
Charges constatées d'avance	3 009	3 009	
TOTAL CREANCES	19 023	19 023	-

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
SOUS TOTAL	-	-
CREANCES		
Factures à établir	363	795
Avoir non parvenus		423
Produits à recevoir		
Débiteurs divers	117	
Créances sur cessions d'actifs		
SOUS TOTAL	480	1 218
TOTAL	480	1 218

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Charges d'exploitation	3 009	2 595
Charges financières		
TOTAL	3 009	2 595

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des loyers & charges locatives pour 2 701 K€, des frais généraux pour 308 k€.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 84 925 milliers d'euros. Il est composé de 1 866 324 actions de valeur nominale de 45,50 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées	Total des capitaux propres
	Nombre d'action	Montant		
Montant au début de l'exercice	1 866 324	84 925	40 123	44 802
Mouvement en capital				
Distribution de dividendes				
Provisions réglementées			414	414
Résultat de l'exercice			- 16 382	- 16 382
Montant en fin de l'exercice	1 866 324	84 925	56 919	28 834

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174	174
Réserve légale, autres réserves	2 356	2 356
Report à nouveau	- 42 652	- 30 587
Provisions réglementées	414	572
Primes réserves et provisions règlementées	- 39 708	-27 485
Résultat de l'exercice	- 16 382	- 12 065
TOTAL	- 56 090	- 39 550

15. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2021	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2022
Prov. pour litiges loyers	108	126	25	209
Prov. pour litiges et droits économiques	161			161
Prov litige contentieux		42		42
Prov. pour litiges prud'homaux	184		37	147
Prov. pour perte de change				-
Prov. pensions, obligations simil.	1212		332	880
Prov. PSE	0	450		450
Autres prov. risques et charges	260	535		795
Provisions médailles du travail	72		14	58
TOTAL	1 997	1 153	408	2 742
	Exploitation	168	408	
	Financier	535		
	Exceptionnel	450	0	

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées pour un montant de 880 K€. Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Valeur actualisée de l'engagement brut	880	1 212
Provisions pour risques et charges	-331	14
TOTAL	549	1 226

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF00 – 02
- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1.25%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	EMPRUNTS ET DETTES			
	Auprès d'établissements de crédit		Divers	
	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2022	31/08/2021
A moins de 1 an			2 400	
De 1 à 5 ans	500	2 000	2 000	3 903
Plus de 5 ans				
TOTAL		2 000	4 400	3 903

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 500
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 502

17. DETTE D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Avances et acomptes	238	238		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 117	22 117		
Fournisseurs - effets à payer	0	0		
Personnel et comptes rattachés	2 024	2 024		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 008	2 008		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 389	2 389		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	21	21		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	491	491		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 800	2 800		
Produits constatés d'avance				-
TOTAL	32 088	32 088		

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 525	5 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	276	752
Dettes fiscales et sociales	3 703	3 703
Autres dettes	142	142
TOTAL	9 647	9 992

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 53 k€ pour l'exercice 2021/2022 versus 53 k€ en 2020/2021.

Produits constatés d'avance

néant

18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2022			31/08/2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	79 615	4 056	83 670	66 335	2 948	69 283
Prestations de services et divers	368	0	368	591	2	593
TOTAL	79 983	4 056	84 038	66 926	2 950	69 876

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions	35	24
Achats externes		
Indemnités d'assurance	2	71
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks matières premières		
Autres		
TOTAL	37	95

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 18 K€ sur l'exercice.

19. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2022	31/08/2021
Cadres	144	157
Assimilés cadres	37	40
Employés	488	307
Ouvriers		
Personnel mis à disposition		
TOTAL	669	507

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

20. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	4	
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS	4	
Dotations financières aux amortissements et provisions	921	14
Intérêts et charges assimilées	545	1 171
Différences négatives de change	446	- 6
Charges nettes sur cessions de VMP		
SOUS-TOTAL CHARGES	1 912	1 180
RESULTAT FINANCIER	- 1 908	-1 180

21. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	465	150
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		914
SOUS-TOTAL PRODUITS	465	1 064
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	335	998
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1151
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 615	1 398
SOUS-TOTAL CHARGES	1 950	3 547
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 485	- 2 483

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- Pour les charges :
 - De dotations pour dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (-413k€),
 - De mises au rebut d'actifs immobilisés (-55 k€),
 - D'amortissements dérogatoires (-118 k€),
 - De dotations pour dépréciations sur immobilisations corporelles (-634 k€)
 - De dotations de provisions dans le cadre du PSE (-450KE)
 - D'autres charges exceptionnelles (-279 K€),
- Pour les produits :
 - De reprises de provisions de fonds de commerce et droits au bail (+190 k€),
 - De reprises d'amortissements dérogatoires (+276 k€),

22. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

SCC, Stéphane Collaert Conseil.

23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

24. IMPOTS SUR LES BENEFICES

MINELLI doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	- 13 974	- 1 485		- 16 382
Réintégrations	648	412		1 636
Déductions	-660	-190		- 856
TOTAL	- 13 962	-1 707	-	- 17 162
Impôt				-
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt				
IMPOT SUR LES SOCIETES		-	-	

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPOTS DIFFERES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		572	275	117		414
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés						
Organic	-			30		96
Effort Construction	66		19			69
Tascom	88		74			120
Eco TLC	194			1		6
Eco Emballage	5		6			42
Autres	48			769		1 697
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		237		643		880
Autres						
4. Produits non taxables temporairement						
Plus-value en sursis d'imposition		6 852				6 852
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	-	8 990	374	1 560	-	10 176
II. ELEMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables		34 897		15 460		50 357
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

Néant

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

Banques	Encours baux	Encours douanes	Garantie à 1ère demande
BECM	182		
BESV	107		
AFFILIES			500
TOTAL	289	-	500

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	Encours baux	Encours douanes
Bailleurs	289	

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT.

Effets de commerce

- Engagement en faveur de nos fournisseurs en matière de traites acceptées : Néant

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

L'objectif du prochain exercice est de relancer la dynamique commerciale et développer notre chiffre d'affaires aussi bien sur notre parc existant de magasins que par le développement des market place et notre activité wholesale à l'international.

La poursuite de la maîtrise des frais généraux et des coûts centraux restera une préoccupation constante.

Il est prévu de stopper notre activité en Italie via les corners COIN.



COMPTES ANNUELS

MINELLI SAS

Société par actions simplifiée

28 AVENUE DE FLANDRE 75019 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/08/2022

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	4 181 424	2 651 949	1 529 474	1 806 291
Fonds commercial	34 363 309	17 485 000	16 878 309	16 998 309
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	1 044 692
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	38 544 732	20 136 949	18 407 783	19 849 292
Terrains	0	0	0	0
Constructions	24 606 842	23 060 989	1 545 853	2 995 130
Installations techniques, matériel	0	0	0	1 612
Autres immobilisations corporelles	11 195 783	10 533 471	662 312	1 051 737
Immobilisations en cours	1 367 230	0	1 367 230	316 980
Avances et acomptes	0	0	0	23 290
TOTAL Immobilisations corporelles	37 169 855	33 594 460	3 575 395	4 388 749
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	4 804 028	291 000	4 513 028	4 523 028
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	1 403
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	3 182 490	0	3 182 490	3 062 158
TOTAL Immobilisations financières	7 986 518	291 000	7 695 518	7 586 589
Total Actif Immobilisé (II)	83 701 105	54 022 409	29 678 696	31 824 631
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	28 109 172	4 816 129	23 293 043	25 644 396
TOTAL Stock	28 109 172	4 816 129	23 293 043	25 644 396
Avances et acomptes versés sur commandes	501 451	0	501 451	47 529
Clients et comptes rattachés	9 977 339	271 976	9 705 363	6 328 845
Autres créances	8 521 943	2 713 088	5 808 855	4 882 794
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	19 000 733	2 985 064	16 015 669	11 259 168
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	7 953 049	0	7 953 049	7 289 757
TOTAL Disponibilités	7 953 049	0	7 953 049	7 289 757
Charges constatées d'avance	3 009 093	0	3 009 093	2 594 756
Total Actif Circulant (III)	58 072 047	7 801 192	50 270 855	46 788 077
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	141 773 152	61 823 602	79 949 551	78 612 708

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 0	84 924 549	70 221 271
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		173 805	173 805
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		2 355 643	2 355 643
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		2 355 643	2 355 643
Report à nouveau		-42 652 121	-30 587 130
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-16 382 231	-12 064 990
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		414 338	572 251
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		28 833 984	30 670 850
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		1 804 827	713 626
Provisions pour charges		939 827	378 242
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		2 744 654	1 091 868
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		2 000 000	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 641 591	5 599 992
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	2 407 190	13 775 134
TOTAL Dettes financières		14 048 781	19 375 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		238 801	63 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 117 208	13 715 989
Dettes fiscales et sociales		8 675 056	9 729 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		491 376	986 590
Autres dettes		2 799 690	2 978 826
TOTAL Dettes d'exploitation		34 322 131	27 474 864
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		48 370 912	46 849 990
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		79 949 550	78 612 708

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	79 616 969	4 055 757	83 672 726	69 282 906
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	368 461	0	368 461	592 507
Chiffres d'affaires nets	79 985 431	4 055 757	84 041 187	69 875 414
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	425 648
Subventions d'exploitation			0	4 329 303
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			484 553	1 142 679
Autres produits			18 512	70 368
Total des produits d'exploitation (I)			84 544 252	75 843 412
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			35 046 458	32 740 510
Variation de stock (marchandises)			2 323 671	319 353
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			36 350 006	28 509 367
Impôts, taxes et versements assimilés			1 107 916	1 615 791
Salaires et traitements			15 514 107	12 213 799
Charges sociales			4 856 497	3 750 568
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	1 855 680	2 264 521
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		107 556	2 368 317
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		168 705	238 097
Autres charges			201 769	225 278
Total des charges d'exploitation (II)			97 532 365	84 245 600
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-12 988 113	-8 402 189
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			4 729	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			4 729	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			921 952	14 203
Intérêts et charges assimilées			545 038	1 171 337
Différences négatives de change			446 491	-5 510
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			1 913 481	1 180 030
RÉSULTAT FINANCIER			-1 908 752	-1 180 030
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-14 896 865	-9 582 219

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	150 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	465 849	914 300
Total des produits exceptionnels (VII)	465 849	1 064 300
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	335 803	997 542
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	1 151 032
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 615 412	1 398 497
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 951 215	3 547 071
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 485 366	-2 482 771
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	85 014 829	76 907 711
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	101 397 060	88 972 702
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-16 382 231	-12 064 990

MINELLI S.A.S.
au 31 août 2022

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOUT 2022**

MINELLI S.A.S.
30 avenue du Château de Jouques
13420 Gémenos

N° SIRET : 413 157 306 01989

Sommaire

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
2.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	3
3.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4
4.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	5
5.	DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES	6
6.	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	7
7.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL	7
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7
9.	IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	9
10.	STOCKS	11
11.	OPERATIONS EN DEVISES	12
12.	CREANCES.....	12
13.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13
14.	CAPITAL SOCIAL	14
15.	PROVISIONS	14
16.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	16
17.	DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS	17
18.	PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES	17
19.	PERSONNEL	19
20.	RESULTAT FINANCIER	19
21.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	20
22.	CONSOLIDATION.....	20
23.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022	20
24.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	21
25.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
26.	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE	23

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La conjoncture a été très difficile durant cet exercice : le Covid en début d'exercice puis les tensions géopolitiques et enfin une inflation très préoccupante ont rythmé l'exercice écoulé.

La conséquence première est la baisse significative du trafic en magasins.

Au final, sur notre exercice 2021_2022, nous clôturons nos comptes au 31 Août 2022 avec une baisse d'activité significative par rapport à nos hypothèses budgétaires.

La société a décidé d'abandonner l'exploitation de son ERP ORLI. Cet ERP générait trop de problèmes opérationnels pour notre activité. La bascule vers l'ancien ERP (AS400) s'est faite en juillet 2022.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022 font ressortir un résultat d'exploitation négatif de -12 988 K€. Dans le cadre de l'arrêté des comptes, des prévisions de trésorerie ont été établies jusqu'au 31 aout 2023. Ces prévisions de trésorerie pour l'exercice 2022-23 ont été établies par la société et approuvés par le Président à la date d'arrêté des comptes afin d'atténuer l'impact économique et protéger la trésorerie du groupe en tenant compte de la

- réduction des dépenses d'exploitation et le report de ses investissements non essentiels
- réorganisation importante incluant la fermeture d'une vingtaine de magasins et le transfert du siège social à Gémenos.

Par ailleurs, un PSE a été proposé et a été validé post clôture en octobre 2022. La société continue ses discussions avec l'ensemble de ses bailleurs pour obtenir l'abandon des loyers pendant la période de fermeture de ses magasins.

Si ces hypothèses venaient à ne pas se réaliser, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

3. **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.
Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre-ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2021	Dotations	Reprises	31/08/2022
Amortissements dérogatoires	572	117	275	414
TOTAL	572	117	275	414

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués: si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Dénomination et forme juridique	% de détention	Valeur des titres au 31/08/2022		Prêts et avances	Aval et cautions données	Capitaux propres au 31/08/2022	Chiffre d'affaires au 31/08/2022	Résultat au 31/08/2022
		Brute	Nette					
Minelli Allemagne	100	75	75	177	-	100	302	4
Minelli Monaco	100	15	0	996	-	-890	149	-66
Minelli Belgique	100	19	0	622	-	-1 408	947	-1 250
Minelli Luxembourg	100	217	0	1 248	-	-1 355	615	-392
Minelli Italie	100	10	0	117	-	-46	845	-60
Minelli Suisse	100	3 899	3 899	-1 600	-	-4 508	2 541	-170
TOTAL		4 235	3 974	1 560	-	-8 107	5 399	-1 934

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	3 181		3 181
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 181	-	3 181

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	446	13	-	459
Logiciels	3 534	189	0	3 723
Fonds de commerce	18 570		-	18 570
Droit au bail	14 875	-	-	14 875
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	928		10	918
Mali de fusion				-
Acomptes sur immobilisations incorporelles				-
Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations en cours	1 044	8		1 048
SOUS TOTAL	39 398	709	10	39 593
CORPORELLES				
AAI constructions	24 478	289	160	24 607
Matériel et outillage	78			78
AAI mobilier	9 786	8	95	9 699
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 423	30	36	1 417
Immobilisations en cours	317	16	122	211
Avances et acomptes sur immobilisations	23	135	51	106
SOUS TOTAL	36 106	478	464	36 118
FINANCIERES				
Titres de participations	4 805		-	4 805
Prêts et autres immobilisations financières	3 062	119	-	3 181
SOUS TOTAL	7 867	119	-	7 987
TOTAL	83 371	1 306	474	83 698

Conformément au règlement ANC 2015-06, les malis techniques de fusion ont été réaffectés aux actifs sous-jacents.

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droit au bail et Fonds de commerce	17 375	300	190	17 485
Brevets et marques	113			113
Logiciels	2 060	522	43	2 539
Immobilisations financières	281	10		291
SOUS TOTAL	19 829	832	233	17 889
CORPORELLES				
AAI constructions	21 483	1604	140	22 947
Matériel et outillage	76			76
AAI mobilier	8 902	332	71	9 162
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 255	73	35	1 293
Avances et acomptes sur immobilisations				-
SOUS TOTAL	31 717	2 009	246	33 479
TOTAL	51 546	2 841	479	51 368

10. **STOCKS**

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Les niveaux de taux d'obsolescence des collections Eté tiennent compte du contexte particulier de la crise sanitaire : du fait du confinement notamment, les niveaux de stocks résiduels des collections Eté sont supérieurs aux niveaux historiques de la société. Les écoulements de ces stocks entraîneront des taux de perte plus important que ceux habituellement constatés.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2022 s'élève à 4 816 k€ versus 4 788 k€ au 31 août 2021.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

L'application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 applicable au 1er janvier 2017 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes clos au 31 août 2022.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Acomptes et avances versées	501	501	
Créances douteuses ou litigieuses	299	299	
Autres créances clients	13 675	13 675	
Personnel et comptes rattachés	445	445	
Etat - Impôt sur les bénéfices	15	15	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 325	1 325	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	138	138	
Groupe et associés	-864	-864	
Débiteurs divers	480	480	
Charges constatées d'avance	3 009	3 009	
TOTAL CREANCES	19 023	19 023	-

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
SOUS TOTAL	-	-
CREANCES		
Factures à établir	363	795
Avoir non parvenus		423
Produits à recevoir		
Débiteurs divers	117	
Créances sur cessions d'actifs		
SOUS TOTAL	480	1 218
TOTAL	480	1 218

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Charges d'exploitation	3 009	2 595
Charges financières		
TOTAL	3 009	2 595

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des loyers & charges locatives pour 2 701 K€, des frais généraux pour 308 k€.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 84 925 milliers d'euros. Il est composé de 1 866 324 actions de valeur nominale de 45,50 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées	Total des capitaux propres
	Nombre d'action	Montant		
Montant au début de l'exercice	1 866 324	84 925	40 123	44 802
Mouvement en capital				
Distribution de dividendes				
Provisions réglementées			414	414
Résultat de l'exercice			- 16 382	- 16 382
Montant en fin de l'exercice	1 866 324	84 925	56 919	28 834

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174	174
Réserve légale, autres réserves	2 356	2 356
Report à nouveau	- 42 652	- 30 587
Provisions réglementées	414	572
Primes réserves et provisions règlementées	- 39 708	-27 485
Résultat de l'exercice	- 16 382	- 12 065
TOTAL	- 56 090	- 39 550

15. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2021	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2022
Prov. pour litiges loyers	108	126	25	209
Prov. pour litiges et droits économiques	161			161
Prov litige contentieux		42		42
Prov. pour litiges prud'homaux	184		37	147
Prov. pour perte de change				-
Prov. pensions, obligations simil.	1212		332	880
Prov. PSE	0	450		450
Autres prov. risques et charges	260	535		795
Provisions médailles du travail	72		14	58
TOTAL	1 997	1 153	408	2 742
	Exploitation	168	408	
	Financier	535		
	Exceptionnel	450	0	

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées pour un montant de 880 K€. Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Valeur actualisée de l'engagement brut	880	1 212
Provisions pour risques et charges	-331	14
TOTAL	549	1 226

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF00 – 02
- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de revalorisation des salaires : 1.25%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	EMPRUNTS ET DETTES			
	Auprès d'établissements de crédit		Divers	
	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2022	31/08/2021
A moins de 1 an			2 400	
De 1 à 5 ans	500	2 000	2 000	3 903
Plus de 5 ans				
TOTAL		2 000	4 400	3 903

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 500
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 502

17. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Avances et acomptes	238	238		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 117	22 117		
Fournisseurs - effets à payer	0	0		
Personnel et comptes rattachés	2 024	2 024		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 008	2 008		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 389	2 389		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	21	21		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	491	491		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 800	2 800		
Produits constatés d'avance				-
TOTAL	32 088	32 088		

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 525	5 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	276	752
Dettes fiscales et sociales	3 703	3 703
Autres dettes	142	142
TOTAL	9 647	9 992

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 53 k€ pour l'exercice 2021/2022 versus 53 k€ en 2020/2021.

Produits constatés d'avance

néant

18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2022			31/08/2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	79 615	4 056	83 670	66 335	2 948	69 283
Prestations de services et divers	368	0	368	591	2	593
TOTAL	79 983	4 056	84 038	66 926	2 950	69 876

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions	35	24
Achats externes		
Indemnités d'assurance	2	71
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks matières premières		
Autres		
TOTAL	37	95

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 18 K€ sur l'exercice.

19. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2022	31/08/2021
Cadres	144	157
Assimilés cadres	37	40
Employés	488	307
Ouvriers		
Personnel mis à disposition		
TOTAL	669	507

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

20. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	4	
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS	4	
Dotations financières aux amortissements et provisions	921	14
Intérêts et charges assimilées	545	1 171
Différences négatives de change	446	- 6
Charges nettes sur cessions de VMP		
SOUS-TOTAL CHARGES	1 912	1 180
RESULTAT FINANCIER	- 1 908	-1 180

21. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	465	150
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		914
SOUS-TOTAL PRODUITS	465	1 064
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	335	998
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1151
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 615	1 398
SOUS-TOTAL CHARGES	1 950	3 547
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 485	- 2 483

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- Pour les charges :
 - De dotations pour dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (-413k€),
 - De mises au rebut d'actifs immobilisés (-55 k€),
 - D'amortissements dérogatoires (-118 k€),
 - De dotations pour dépréciations sur immobilisations corporelles (-634 k€)
 - De dotations de provisions dans le cadre du PSE (-450KE)
 - D'autres charges exceptionnelles (-279 K€),
- Pour les produits :
 - De reprises de provisions de fonds de commerce et droits au bail (+190 k€),
 - De reprises d'amortissements dérogatoires (+276 k€),

22. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

SCC, Stéphane Collaert Conseil.

23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2022

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

24. IMPOTS SUR LES BENEFICES

MINELLI doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	- 13 974	- 1 485		- 16 382
Réintégrations	648	412		1 636
Déductions	-660	-190		- 856
TOTAL	- 13 962	-1 707	-	- 17 162
Impôt				-
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt				
IMPOT SUR LES SOCIETES		-	-	

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPOTS DIFFÉRÉS OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		572	275	117		414
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		-				-
Organic		66		30		96
Effort Construction		88	19			69
Tascom		194	74			120
Eco TLC		5		1		6
Eco Emballage		48	6			42
Autres		928		769		1 697
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		237		643		880
Autres						
4. Produits non taxables temporairement						
Plus-value en sursis d'imposition		6 852				6 852
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	-	8 990	374	1 560	-	10 176
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
1. Déficits reportables						
2. Amortissements différés		34 897		15 460		50 357
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

Néant

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

Banques	Encours baux	Encours douanes	Garantie à 1ère demande
BECM	182		
BESV	107		
AFFILIES			500
TOTAL	289	-	500

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	Encours baux	Encours douanes
Bailleurs	289	

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2022 en matière de crédits documentaires : NEANT.

Effets de commerce

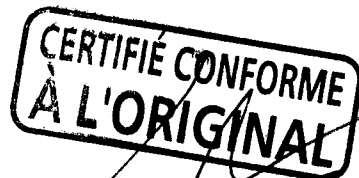
- Engagement en faveur de nos fournisseurs en matière de traites acceptées : Néant

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

L'objectif du prochain exercice est de relancer la dynamique commerciale et développer notre chiffre d'affaires aussi bien sur notre parc existant de magasins que par le développement des market place et notre activité wholesale à l'international.

La poursuite de la maîtrise des frais généraux et des coûts centraux restera une préoccupation constante.

Il est prévu de stopper notre activité en Italie via les corners COIN.



MINELLI SAS

Société par Actions Simplifiée (à associé unique)

Au capital de 84 924 548.50 euros

Siège social : Les Espaces de la Sainte Baume, 30 Avenue du Château de Jouques, 13420

GEMENOS

RCS MARSEILLE 413 157 306

(ci-après «la Société»)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-sept février,
A quinze heures,

Au siège social sis 30, Avenue du Château de Jouques Les Espaces de la Sainte Baume- 13420
Gémenos,

La société SAN MARINA AND CO II, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est 30 avenue du Château de Jouques, Les Espaces de la Sainte Baume, 13420 Gémenos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 900 994 435, représentée par son Président, la Société STEPHANE COLLAERT CONSEIL, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Stéphane COLLAERT (ci-après l'« **Associé Unique** »), associé unique de la société MINELLI SAS, (ci-après la « **Société** »), est présente,

La Société STEPHANE COLLAERT CONSEIL, représentée par son Gérant, Monsieur Stéphane COLLAERT, est également présente en qualité de Présidente de la Société (ci-après le « **Président** »).

Monsieur Stéphane COLLAERT préside la séance (ci-après le « **Président de séance** »).

Monsieur Jérémie SONGUE NJANGA et Monsieur Christian MACQUAIRE, représentants du CSE régulièrement convoqués sont présents,

La société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoquée est absente.

L'Associé Unique prend acte que les documents suivants ont été mis à sa disposition :

- une copie de la lettre de convocation adressée aux représentants du CSE ;
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les statuts à jour ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes incluant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 août 2022 ;
- le texte du projet de décisions.

Le Président de séance précise que les documents ont été tenus au siège social à la disposition de l'Associé Unique et communiqués aux représentants désignés du CSE dans les délais légaux et statutaires.

Il précise en outre que l'Associé Unique ainsi que le CSE n'ont pas demandé l'incorporation de projets de décisions supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport de gestion du Président sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2022 et sur les comptes de cet exercice ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Ratification de la rémunération des dirigeants
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du Président.

La discussion est ouverte.

Plus personne ne demandant plus la parole, l'Associé Unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION — Approbation des rapports et des comptes de la Société

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 août 2022 à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître une perte de (16 382 230.62) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION — Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de : (16 382 230.62) euros

Au compte « report à nouveau » s'élevant à : (42 652 120.60) euros

Après affectation, le compte « report à nouveau » sera porté à : (59 034 351.22) euros

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION — Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique prend acte que les conventions suivantes sont intervenues au cours de l'exercice :

- Convention d'assistance administrative, gestion et services divers entre MINELLI SAS et SMC Services.

Les charges enregistrées au titre de cette prestation se sont élevées à 1 860 000 HT€.

- Convention relative à la rémunération du mandat social entre MINELLI SAS et la Société STEPHANE COLLAERT CONSEIL au titre de son mandat de Président.

Les charges enregistrées au titre de ce mandat se sont élevées à 505 000€ HT.

- Convention relative à la rémunération du mandat social entre MINELLI SAS et la Société CAP LAUSANGE, au titre de son mandat de Directeur Général.

Les charges enregistrées au titre de ce mandat se sont élevées à 505 000€ HT

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION – Ratification de la rémunération des dirigeants

L'Associé unique approuve en tant que de besoin, les rémunérations versées durant l'exercice clôturé le 31 aout 2022 (hors frais de mission et de représentation remboursés sur justificatifs) :

- A la Société STEPHANE COLLAERT CONSEIL au titre de son mandat de Président, pour la somme annuelle de 505 000€ HT
- A la Société CAP LAUSANGE, au titre de son mandat de Directeur Général pour la somme annuelle de 505 000€ HT

Cette décision est adoptée.

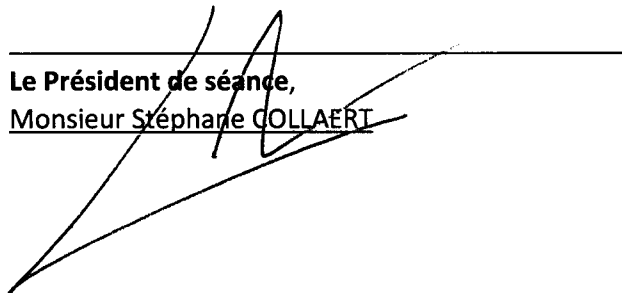
CINQUIEME DECISION - Pouvoirs pour les formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette décision est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée à 15 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance.



Le Président de séance,
Monsieur Stéphane COLLAERT

Pour le compte de la Société MINELLI SAS

Direction Juridique Groupe

Dossier suivi par Victoire DROUET

v.drouet@smc-services.fr

04 42 84 35 99



Greffe du Tribunal de Commerce
Registre du Commerce et des Sociétés
2 rue Emile Pollak
13006 Marseille

Gémenos, le 7 mars 2023

LRAR

Objet : formalités Dépôt des comptes annuels

Société **MINELLI SAS**

RCS MARSEILLE N° 413 157 306

Madame, Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver ci-joint :

- Le Procès-verbal de Décisions de l'Associé Unique en date du 27 février 2023
- Le bilan / le compte de résultat / les annexes certifiés conformes par le Président
- Le rapport du Commissaire aux comptes
- Un chèque de 45,73 € à l'ordre du Greffe du TC de MARSEILLE

Dans l'attente de votre retour,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de mes salutations respectueuses.

Eve YEPREMIAN-OHAYON

Directrice Juridique Groupe